



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Grand Palais

Question écrite n° 42639

Texte de la question

M. Pierre Morange appelle l'attention du M. le ministre de la culture et de la communication sur l'accès du Grand Palais aux artistes qui souhaitent exposer leurs oeuvres. Lors de la fermeture du bâtiment, en 1993, pour raison de sécurité, les sociétés d'artistes n'occupaient plus qu'un cinquième de la surface d'origine. Depuis cette date, les chapiteaux du quai Branly et ensuite de la porte d'Auteuil ont accueilli les artistes. Or, depuis mars dernier, aucun espace de remplacement ne leur a été proposé. Dans l'attente de la rénovation définitive du Grand Palais prévue pour 2006, une solution alternative doit permettre aux artistes d'exposer leur création. Aussi l'État, qui doit céder la gestion de ce lieu à un acteur privé, pourrait maintenir son autorité sur l'aile sud du Grand Palais. En optant pour cette solution, l'État se trouverait ainsi soulagé des subventions qu'il verse aux artistes et répondre à l'urgence de leur situation. Il lui demande son sentiment sur cette proposition.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication a pris bonne note des remarques de l'honorable parlementaire concernant les préoccupations des artistes relatives au devenir du Grand Palais et au maintien de sa vocation d'accueil pour les salons historiques. Le ministère de la culture et de la communication reste très attaché au rôle essentiel des salons d'artistes et à l'activité qu'ils déploient pour promouvoir les oeuvres de leurs membres auprès d'un large public, dans le respect de la pluralité artistique. Ce dossier fait l'objet d'une étude attentive des services du ministère de la culture et de la communication, dont la volonté est de voir les salons historiques retrouver la place qu'ils occupaient au sein du Grand Palais. Un courrier en ce sens a été adressé à tous leurs présidents. Cette lettre intègre la proposition d'un événement exceptionnel dans la grande nef du monument, une fois celle-ci restaurée, qui pourrait réunir l'ensemble de ces salons. Les réponses des responsables donneront lieu à des réunions de travail dans cette perspective.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morange](#)

Circonscription : Yvelines (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42639

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2004, page 4840

Réponse publiée le : 9 novembre 2004, page 8850